



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Autoroutes

Question écrite n° 40539

Texte de la question

M. Jacques Pelissard appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les réductions massives d'investissements qui seraient demandées par le Trésor aux sociétés concessionnaires d'autoroutes. L'ampleur des réductions demandées par le Trésor entraînerait, en effet, un étalement dans le temps du volume des investissements autoroutiers prévus avec l'Etat, dans les contrats de plan couvrant la période 1996-1999. Une telle mesure risquerait d'entraîner le report d'au moins une année de la mise en service d'une grande partie des sections nouvelles d'autoroutes et de la plupart des échangeurs actuellement en construction. Ainsi, la mise en service de l'A 39 desservant Lons-le-Saunier et le département du Jura pourrait se trouver repoussée de plusieurs mois. Ce report des investissements autoroutiers, pourant finances par l'emprunt, pourrait avoir des conséquences négatives, notamment en matière d'emplois, prolongeant au surplus la situation d'enclavement du Jura. En conséquence, il lui demande si ces informations alarmistes correspondent ou non à la réalité. Dans l'affirmative, il souhaite que ces réductions soient reexaminées compte tenu des graves incidences qu'elles auraient en terme d'activité du secteur des travaux publics et de l'aménagement du territoire.

Texte de la réponse

Il convient de noter que les dépenses et les programmes d'investissement pour l'année 1996, qui avaient reçu l'accord du conseil de direction du Fonds de développement économique et social (FDES) le 4 décembre 1995, n'ont pas été remis en cause au cours du conseil de direction qui s'est déroulé le 24 juin 1996. Pour l'année 1997, les propositions faites concernant lesancements d'opérations nouvelles ont été acceptées par ce conseil. Le montant des dépenses d'investissement pour cette même année 1997 sera prochainement arrêté. Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme défendra les propositions qu'il a faites au dernier conseil de direction du FDES, afin que les opérations d'investissement sur les autoroutes concédées soient menées dans le respect des engagements de l'Etat, particulièrement pour l'autoroute A 39 qui dessert le département du Jura.

Données clés

Auteur : [M. Péliissard Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40539

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juillet 1996, page 3492

Réponse publiée le : 26 août 1996, page 4612